

ÉTAPE 1 : Création du fournisseur sur le site de l'institution financière

Il est important d'avoir en main votre état de compte, car il contient les informations nécessaires pour créer le fournisseur.

- 1- Accéder au site Internet de votre institution financière (exemple : Accès D, Banque Nationale en ligne, etc.);
- 2- Faire l'ajout d'une facture à payer (procédure habituelle de votre institution financière);
- 3- Sélectionner le fournisseur : Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay – Effets scolaires (ES) ou Transport scolaire (TR) ou Service de garde (SG) en fonction du service que vous voulez payer (ou toute autre abréviation de l'institution financière). Pour faciliter la recherche, vous pouvez inscrire « Rives ».
- 4- Inscrire le **numéro de référence** que vous retrouvez sur votre état de compte (**il contient au total 18 caractères alphanumériques qui commence par « ES », « TR » ou « SG »**).

N. B. : Il est très important de bien saisir votre **numéro de référence qui est inscrit sur votre état de compte car celui-ci détermine dans quel dossier élève le paiement sera fait.**

Veillez noter que le numéro est différent dépendamment du payeur (père ou mère), exemple :

ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE
870, rue Boily
Saguenay
G7J 2Y4

Centre de services scolaire
des Rives-du-Saguenay

État de compte de l'année 2024-2025

2024-08-20

Élève :
Groupe-repère : À venir...
Classe : H

SOMMAIRE DU COMPTE

Montant dû	-	Chèques postdatés	=	Solde du compte	Ententes	Montant à payer :	0,00 \$
0,00 \$	-	0,00 \$	=	0,00 \$			

Numéro de réf (Père) : **ES1541689363097619**

Numéro de réf (Mère) : **ES1541689363097620**

ÉTAPE 2 : Paiement

- 1- Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution financière en prenant soin d'utiliser le fournisseur que vous avez créé à l'étape 1.

Prévoir 1 à 4 jours avant que le paiement apparaisse sur votre état de compte.

N. B. : Une procédure pour le paiement en ligne avec Desjardins est également disponible. N'hésitez pas à nous la demander au besoin.